

PROJET SIMULATION DE PLAIDOIRIES DEVANT LA CEDH

Monsieur Ali Nawas est pakistanais, il vit à Barcelone depuis 2005 grâce à un titre de séjour lui permettant de s'installer et de travailler durablement en Espagne.

Le 29 mai 2013, comme à son habitude Ali se balade joyeusement avec ses amis dans une rue touristique de Barcelone.

Face à l'augmentation des vols dans cette rue de Barcelone, les autorités locales y ont renforcé la présence des forces de l'ordre. Ce jour-ci, une brigade de policiers s'arrête au niveau d'Ali et de son ami. Les policiers s'adressent à Ali et l'éloignent alors un peu de son ami pour lui demander ses papiers d'identité.

Ali trouvant ce contrôle abusif, demande au policier *“si ma couleur de peau était différente, vous m'auriez contrôlé ?”*. Le policier lui répond que s'il avait été allemand, il n'aurait pas été soumis à ce contrôle. Face à ces propos, Ali refuse de se soumettre au contrôle demandé, refus qui donne lieu à son arrestation pour refus d'obtempérer. Ali ressort quelques heures plus tard du commissariat avec une amende à payer.

Mécontent du traitement dont il vient de faire l'objet, Ali décide d'engager un recours administratif pour discrimination devant le tribunal administratif.

Pour appuyer ses arguments et prouver la motivation raciste, Ali a fourni aux juges des rapports réalisés par l'Observatoire espagnol des phénomènes racistes et xénophobes, établissant que les personnes d'origine étrangère étaient surreprésentées parmi les personnes contrôlées par la police espagnole. Ce rapport officiel qualifiait cette pratique de raciste et xénophobe. Ali a également rapporté aux juges les propos tenus par l'un des policiers lors du contrôle au sujet du fait qu'il *« ne ressemblait pas à un allemand »*.

Face aux accusations d'Ali, les policiers ont réfuté avoir tenu des propos xénophobes à son égard, et ont affirmé que le contrôle s'était déroulé dans des conditions légales et respectueuses. D'après eux, c'est l'agressivité d'Ali et non son appartenance ethnique qui les ont poussés à l'interpeller à la suite du contrôle d'identité.

Le tribunal administratif central espagnol a rejeté le recours d'Ali parce qu'il n'avait pas prouvé que le contrôle d'identité avait été motivé par des motivations raciales.

Cette décision ayant été confirmée par la Haute Cour d'Espagne, Ali décide de s'en remettre aux juges de la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Célèbre cabinet d'avocats spécialisé dans la lutte contre les discriminations, vous êtes saisi du dossier. Vous avez la mission d'obtenir la condamnation de l'Etat espagnol sur le fondement des articles de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

Vous êtes en charge du dossier.

Ce que dit le droit Espagnol...

Constitution espagnole :

Article 9.

1. Les citoyens et les pouvoirs publics sont soumis à la Constitution et aux autres normes de l'ordre juridique. 2. Les pouvoirs publics sont tenus de promouvoir les conditions nécessaires pour que la liberté et l'égalité de l'individu et des groupes auxquels il s'intègre soient réelles et effectives, de supprimer les obstacles qui empêchent ou entravent leur plein épanouissement et de faciliter la participation de tous les citoyens à la vie politique, économique, culturelle et sociale.

Article 13.

1. Les étrangers jouiront en Espagne des libertés publiques garanties au présent titre, dans les termes qu'établiront les traités et la loi

Article 14.

Les Espagnols sont égaux devant la loi ; ils ne peuvent faire l'objet d'aucune discrimination pour des raisons de naissance, de race, de sexe, de religion, d'opinion ou pour n'importe quelle autre condition ou circonstance personnelle ou sociale.

Article 510 du Code pénal espagnol.

1. Les personnes qui provoquent la discrimination, la haine ou la violence contre des groupes ou des associations, pour des raisons racistes, antisémites ou d'autres faisant référence à l'idéologie, à la religion ou aux croyances, à la situation familiale, à l'appartenance de ses membres à une ethnie ou à une race, à son origine nationale, à son sexe, à son orientation sexuelle, à sa maladie ou handicap, sont punies de la peine d'emprisonnement de un à trois ans et d'une amende de six à douze mois.

Ce que dit le droit international :

Article 26. Pacte international relatif au droit civil et politique

Toutes les personnes sont égales devant la loi et ont droit sans discrimination à une égale protection de la loi. A cet égard, la loi doit interdire toute discrimination et garantir à toutes les personnes une protection égale et efficace contre toute discrimination, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique et de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

Ce que dit le droit européen :

Article 8 CEDH - Droit au respect de la vie privée et familiale

PROJET SIMULATION DE PLAIDOIRIES DEVANT LA CEDH

1. Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance. [...]

Article 14 CEDH – interdiction des discriminations

Interdiction de discrimination La jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente Convention doit être assurée, sans distinction aucune, fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.

Article 1 du protocole n°12 intitulé "Interdiction générale de la discrimination"

La jouissance de tout droit prévu par la loi doit être assurée, sans discrimination aucune, fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.

Nul ne peut faire l'objet d'une discrimination de la part d'une autorité publique quelle qu'elle soit fondée notamment sur les motifs mentionnés au paragraphe 1.

Pistes de recherches (facultatives et non exhaustives) :

- Rechercher l'arrêt de la CEDH [Gillan et Quinton c. Royaume-Uni \(coe.int\)](#)
- Rechercher l'arrêt de la CEDH [B.S. c. Espagne \(coe.int\)](#)
- Rechercher l'arrêt de la CEDH [Basu c. Allemagne \(coe.int\)](#)

D'autres sources, pour aller plus loin (facultatives) :

[Qu'est-ce que le "contrôle au faciès" ? - Amnesty International France](#)

[Les efforts des États pour éliminer la discrimination raciale L'expérience de l'Espagne | Nations Unies](#)

[Le profilage ethnique : une pratique persistante en Europe - Commissaire aux droits de l'homme \(coe.int\)](#)

[Buenaspracticass_FR.pdf \(seg-social.es\)](#) >> page 29-30

[COMMENTS OF THE GOVERNMENT OF SPAIN ON THE FOURTH OPINION OF THE ADVISORY COMMITTEE ON THE IMPLEMENTATION OF THE FRAMEWORK CONVENTION FOR THE PROTECTION OF NATIONAL MINORITIES BY SPAIN \(coe.int\)](#) >> page 20- 21

[La lutte anti discrimination en Espagne | Les blogs pédagogiques \(parisnanterre.fr\)](#)

[rapport-enquete_relations_police_population-20170111_1.pdf \(defenseurdesdroits.fr\)](#) > lire page 22

Grille de compréhension du cas pratique

Quel est le nom du requérant (la supposée victime) ? _____

Quel est l'Etat en défense ? _____

Cet Etat est-il membre du Conseil de l'Europe ?

- OUI
- NON

Quelle est l'identité de votre client (requérant ou Etat en défense) ?

- REQUERANT
- ETAT

Pour saisir la Cour européenne, il faut remplir les conditions de recevabilité, sans quoi vous ne pourrez pas exposer votre affaire aux juges. Pour cela, il faut cocher toutes les cases suivantes :

- Requête dirigée contre un Etat membre du Conseil de l'Europe
- Délai de 4 mois
- Epuisement des voies de recours internes (toutes les possibilités judiciaires de régler le problème en Espagne ont-elles été exploitées ?)
- Préjudice allégué par le requérant suffisamment important

Quel est le point de vue que vous devez défendre ?

- Démontrer qu'il y a eu discrimination
- Démontrer qu'il n'y a pas eu de discrimination

Quels articles de la Convention européenne des droits de l'Homme sont visés dans l'affaire ?

PROJET SIMULATION DE PLAIDOIRIES DEVANT LA CEDH

Comment allez-vous utiliser les articles de droit et exemples de droit comparé pour défendre votre client ?

→ Les articles et la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme :

→ La loi espagnole :

→ Les autres articles de conventions internationales :

→ Les rapports et statistiques publiées par les organisations de lutte contre les discriminations :
